

Logistique : 5 nouveaux instituts en 2010

Société

Posté par: Visiteur

Publié le : 04-03-2009 00:41:44

- **Deux conventions entre l'OFPPPT et la FNTR**
- **Un centre de développement de compétences sera également créé**

La disponibilité des compétences dans la logistique se pose avec acuité. Si pour le moment il n'y a pas de problèmes au niveau des cadres et managers il en est autrement pour les catégories opérationnelles, techniciens et ouvriers spécialisés. Des profils comme caristes ou gestionnaires d'entrepôts sont très rares sur le marché. Une pénurie qui n'est pas sans incidence sur le secteur transport et logistique.

«Selon l'indexe de performance logistique de la Banque mondiale le Maroc est classé 119e. Pour la compétitivité IL EST 94e», a rappelé Abdelilah Hifdi, président de la Fédération nationale du transport routier (FNTR). Aussi, pour faire face à ce manque, la FNTR et l'OFPPPT ont-ils signé le 26 février dernier deux conventions. La première porte sur le partenariat, et devra aboutir à la mise en place d'un dispositif de formation dans le secteur de la logistique à Casablanca, Tanger et Agadir dont le budget s'élève à 25,6 millions de dirhams. Ces établissements devraient accueillir pour cette année près de 1.740 stagiaires.

«La FNTR sera associée, dans le cadre de ce projet, à la définition des besoins et l'acquisition des équipements, l'élaboration des programmes, le recrutement et la formation des formateurs...», précise Larbi Bencheikh, DG de l'OFPPPT.

«Plusieurs projets sont déjà inscrits dans le plan de développement de l'office à l'horizon 2015 pour répondre à l'évolution du secteur transport et logistique», rappelle Bencheikh. Il s'agit de la mise en place de formations en logistique dans les villes de Casablanca, Agadir et Tanger en plus de la création de 5 nouveaux établissements à Casablanca (2011/2012), Oujda (2010/2011), Tanger (2010/2011), Fès (2011/2012) et Marrakech (2012/2013). «Afin d'assurer la veille technologique, l'élaboration des programmes et la formation dans le secteur du transport, un centre de développement de compétences sera également créé», ajoute Bencheikh.

La démarche devrait combler le vide en matière de formation pour les métiers liés au transport. «L'aboutissement de ces projets dépend de l'implication et de l'engagement du secteur», estime pour sa part le président de la FNTR. Un secteur qui reste atomisé et non encore bien structuré où l'informel règne en maître. Le président de la FNTR n'a pas oublié de rappeler que l'application du nouveau code devrait imposer des formations obligatoires pour 300.000 conducteurs avec un renouvellement tous les 5 ans. Une ambition que ne pourrait contenir l'infrastructure actuelle.

La deuxième convention, qui est une convention-cadre, a pour objectif de formaliser les structures de partenariat OFPPPT/FNTR aux niveaux national (comité directeur), régional (comités régionaux) et local.

Jalal BAAZI
L'économiste